

Le Bulletin **D'ARBONNE**

N°22

2023

Meilleurs
Voeux

PATRIMOINE

Restauration
et mécénat

DOSSIER

La nouvelle
école publique

CULTURE

VIE ASSOCIATIVE



Janvier 2023

SOMMAIRE

EDITO 3

VIE DU VILLAGE 4-5

PATRIMOINE : Restauration et mécénat **6-7**

DOSSIER : La nouvelle école publique, faisons-la ensemble **8-9**

VIE ASSOCIATIVE : Parole à une association Téléthon, Zoom sur : Polysports **10-11**

ANIMATIONS : Festivités de Noël **12**

VIVRE ENSEMBLE : Règles de bons voisinages, Nouveau tri sélectif **13**

RÉTROSPECTIVE en photo **14-15**

ÉTAT CIVIL 16



INFORMATIONS

PRATIQUES

Mairie d'Arbonne

10 route du Bourg
64210 Arbonne
Tél. 05 59 41 94 66
www.arbonne.fr

Heures d'ouverture

Lundi 9h - 12h
Mardi 14h30 - 18h
Mercredi 9h - 16h
Jeudi 14h30 - 18h
Vendredi 9h - 12h

Directrice de la publication

Marie-José Mialocq

Comité de rédaction

Commission communication

Crédit photos

Mairie-Associations de la commune

Couverture

Affiche réalisée par Delphine Elhorga

Imprimerie et mise en page

Antza Impression

Contact

communication@arbonne.fr



Chers Arbonars,

Il y a un an, à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19.

Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Au niveau municipal, nous serons attentifs et vigilants à nos dépenses d'électricité liées à nos bâtiments communaux (mairie, école, cantine, salle des associations, terrain de foot). Concernant l'éclairage public, notre parc a été modernisé par l'emploi de LED et les élus ont décidé son extinction sur toute la commune dès 23 heures jusqu'à 6 heures du matin, excepté le bourg.

Un comportement citoyen, écologique et responsable permettra de réduire nos dépenses énergétiques.

En 2022, le conseil municipal a continué d'œuvrer pour le « bien-vivre ensemble ». De nombreux travaux ont été engagés parmi lesquels : la poursuite des cheminements doux entre Arcangues et Arbonne, la réhabilitation du Bil-toki qui verra sa réouverture en avril 2023, l'acquisition de matériel (tracteur), la réparation des voies communales.

Je tiens à remercier tous les agents municipaux, anciens et nouveaux, y compris la police municipale mutualisée, pour leur implication au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions.

Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et à leurs bénévoles : merci pour leur implication.

Le budget de l'exercice 2023 sera contraint au regard d'une conjoncture qui s'annonce très difficile. Face à la baisse des dotations de l'État et des autres collectivités, un appel à mécénat permettra, nous l'espérons, de financer partiellement les projets de réhabilitation de notre patrimoine remarquable constitué par l'Église, les stèles et la Benoîterie.

La construction du groupe scolaire, garant d'une réussite scolaire, est la priorité de cette nouvelle année.

Les réalisations et les projets ne manquent pas. Fidèles à notre programme, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le « bien vivre ensemble ». Arbonne est toujours en mouvement avec un développement harmonieux.

Je remercie les élus municipaux qui m'entourent pour leur action efficace et leur implication dans la vie du village.

Je renouvelle notre solidarité à l'Ukraine où malheureusement la guerre continue de sévir.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous et vous donne rendez-vous le vendredi 20 Janvier prochain à 18h30 à la cantine de l'école pour les vœux de la municipalité.

Bonne lecture, Bonne Nouvelle Année à Toutes et à Tous.

Marie José Mialocq
Maire d'Arbonne

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARBONARS

Vous venez d'arriver depuis peu à Arbonne. Pour en savoir plus sur votre commune et rester à jour des actualités, vous pouvez :

- Visiter notre site www.arbonne.fr
- Adhérer à la newsletter
- Vous faire connaître. Un moment de convivialité sera organisé au premier trimestre.

Information et inscription à la newsletter à : communication@arbonne.fr



Émilie Wersinger, Virginie Albert, Karine Bobillon, Isabelle Barthe

NOUVELLE ORGANISATION AU SEIN DE LA MAIRIE

La mobilité professionnelle fait partie de la vie d'une mairie. Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice générale des services, Émilie Wersinger. Cheffe d'orchestre de la mairie, responsable des agents, elle constitue le maillon indispensable entre les élus, l'équipe municipale et Vous.

Karine Bobillon intègre le service de comptabilité et ressources humaines. Isabelle Barthe assure avec bienveillance le portage de repas auprès de nos aînés. Virginie Albert est à votre écoute à l'accueil et à la communication.

Ces nouveaux agents prennent à cœur leur nouveau poste et la municipalité compte sur leurs compétences pour améliorer la qualité du service rendu.

Deux collaborateurs, Camille Barradas, chargée de communication puis directrice générale des services et Bixente Bidegorry, responsable du service technique pendant onze ans, nous quittent pour une évolution de carrière. Merci à eux pour leur implication, Madame la Maire et le Conseil municipal leur souhaitent le meilleur pour la suite.

NOUVELLE ORGANISATION AU SEIN DE LA PAROISSE

Nous avons le plaisir d'accueillir le nouveau Curé Lionel Landart à la tête de notre paroisse Saint Jean-Baptiste de L'Uhabia regroupant les communes d'Arcangues, Bassussarry, Ahetze et Arbonne. Il est assisté dans ses fonctions par l'abbé Louis le Grelle. Bienvenue dans notre village.

Vous pouvez les joindre au presbytère d'Arcangues : presbytere.arcangues@orange.fr

Monsieur le Curé Dominique Sentucq a rejoint le diocèse pour une retraite méritée. L'Abbé Gilles Bérannger Mabounda a rejoint la paroisse d'Ustaritz.



Départ à la retraite de monsieur le Curé Sentucq



AU CŒUR DES LIVRES

Construite par le service technique de la mairie, une boîte à livres a trouvé sa place près de l'aire de jeux du Bil Gune.

Comment et à quoi sert une boîte à livres ?! Vous êtes libres de prendre et/ou de déposer des livres, sans inscription et sans contrainte d'horaires. En déposant ou en empruntant un livre, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

La boîte à livres favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche écocitoyenne. Elle crée des chaînes de lectures informelles.

A SAVOIR !

Une boîte de retour est désormais installée devant la bibliothèque. Celle-ci vous permet pendant ou en dehors des horaires d'ouvertures de restituer vos livres. Elle évite les retards et les oublis.

LES SÉNIORS

LE WEEK-END AUSSI.

Afin de répondre à votre demande croissante, les repas de nos aînés, portés à domicile, sont désormais assurés 7 jours / 7 jours. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Pour rappel, la mairie organise la distribution de repas dans le cadre du CCAS. Du lundi au vendredi, Isabelle Barthe livre un repas équilibré confectionné par la société Suhari. Plus qu'un service de livraison, le portage de repas permet de garder du lien social et une veille sur nos aînés. C'est une mission primordiale pour la commune.

Renseignement : mairie@arbonne.fr

POUR LES AINÉS

Lors de votre goûter annuel, vous avez souhaité vous retrouver autour d'activités ludiques et créatives. Nous travaillons pour répondre favorablement à cette demande.

Nous envisageons, aussi, de mettre en place des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique.

Si l'une de ces initiatives vous tente, ou si vous avez d'autres idées, vous pouvez vous renseigner directement à la mairie ou écrire un mail à : communication@arbonne.fr

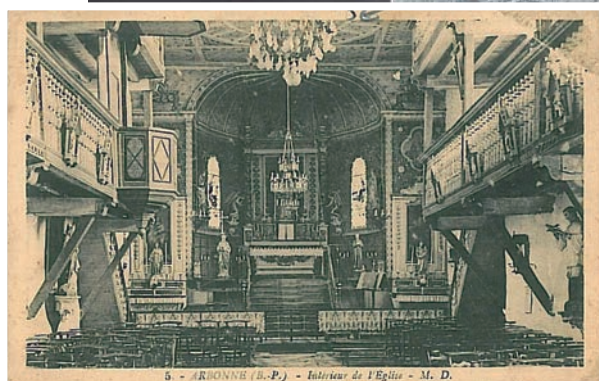


CÔTÉ PRATIQUE...

ECOWATT UN OUTIL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le service EcoWatt aide les particuliers et les professionnels dans leur consommation électrique. Il informe des tensions sur le réseau électrique.

Il qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs et le niveau de consommation, région par région. À chaque instant, des indices guident les citoyens pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation d'électricité. Un dispositif d'alerte indique ainsi les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée. Vous pouvez aussi télécharger l'application. www.monecowatt.fr



PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE

L'Église Saint Laurent du 12ème siècle entourée de stèles discoïdales du 16ème siècle, la Benoiterie du 17ème siècle, inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques sont des éléments architecturaux qui constituent un patrimoine remarquable à Arbonne.

La mairie souhaite préserver et mettre en valeur ce patrimoine unique, témoin de l'identité de notre village.

RESTAURATION DU PATRIMOINE

De nombreux travaux ont déjà été engagés par le passé. Ils seront poursuivis :

A L'ÉGLISE

- Reprise des peintures extérieures, nettoyage des pierres
- Repositionnement des chauffages
- Traitement insecticide des bois sur l'ensemble de l'église (sacristie, autel, charpente et plancher)
- Protection de la Pieta (paroi vitrée, arbre de vie)...

Coût estimé : 51 000 €HT

A LA BENOITERIE :

- Nettoyage de sa toiture,
- Reprise de l'enduit à la chaux
- Réfection des peintures des menuiseries extérieures et du colombage.

Coût estimé : 21 000 €HT

AU CIMETIERE DE L'ÉGLISE

- Végétalisation
- Éclairage des allées
- Reprise d'une allée

Coût estimé : 63 000 €HT



Des demandes de subventions et autres aides, auprès de la DRAC, du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques ou de la Région vont être effectuées.

COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER ?

Vous avez la possibilité d'aider à la restauration de notre patrimoine remarquable. Dans le cadre d'un dispositif de mécénat, l'administration fiscale nous a accordé l'autorisation de recevoir vos dons et de vous délivrer des reçus fiscaux (entreprises et/ou particuliers, mécènes).

- Pour les particuliers (art. 200 du CGI), une réduction d'impôts de 66% du montant du versement plafonné à 20% du revenu imposable, avec une possibilité de report de l'excédent du don sur 5 ans ;

Exemple : un don de 100€ déclaré ouvre droit à une réduction de 66€ sur vos impôts.

- Pour les entreprises (art. 238bis du CGI) une réduction d'impôt de 60% du montant des versements sur l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires.

Définition du mécénat

"le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général."



LA NOUVELLE ÉCOLE PUBLIQUE

POURQUOI UNE NOUVELLE ÉCOLE

Le site actuel, contraint et ne permet pas d'évolution des bâtiments existants. L'école a atteint sa capacité d'accueil. Elle est construite sur 4 niveaux et ne répond plus aux exigences pédagogiques et réglementaires actuelles et futures.

UNE PRÉPARATION MINUTIEUSE

Depuis 2016, un comité de pilotage composé d'élus, de partenaires extérieurs dont l'Inspectrice de l'Éducation nationale, de représentants de l'école dont la directrice, ceux de la petite enfance, des parents d'élèves, des agents communaux s'est retrouvé de nombreuses fois pour définir les besoins de la future école, son dimensionnement, les espaces d'apprentissage et de travail.

TROIS DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Celle du 14 octobre 2019 validant le programme de construction de l'école
- Celle du 18 août 2020 attribuant le Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à la société PROJEMA
- Celle du 28 janvier 2022 désignant l'équipe lauréate du Concours de Maîtrise d'Oeuvre : L'Agence d'Architecture LEIBAR & SEIGNEURIN (Mandataire)

UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 20/09/2022

Organisée par la mairie, elle a permis à l'équipe lauréate d'expliquer en détail le projet à un public nombreux.

LE COÛT

Comme chacun le sait, les coûts de construction dans la période que nous vivons subissent des hausses très importantes et des aléas difficiles à contrôler.

Le budget de notre école n'y échappe pas et nous sommes en phase active de négociations avec les principaux corps de métiers afin de réduire les coûts.

Bien évidemment nous vous tiendrons informés des résultats de nos démarches.



UN PROJET AMBITIEUX POUR UNE RENTRÉE 2024

Notre projet d'école porte 3 objectifs :

- Réduire les écarts de performance scolaire des élèves pour renforcer l'égalité des chances
- Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXIe siècle
- Améliorer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration

et 2 axes de travail autour de :

- La gestion économe de l'énergie et des équipements techniques (approche bioclimatique avec une priorité sur les performances thermiques du bâti, chaufferie bois ...)
- La mobilité douce en privilégiant l'accès piétons et cyclistes.



FAISONS-LA ENSEMBLE



Le permis de construire accordé le 24 novembre 2022 comprend notamment:

- 7 salles de classes
- 2 salles de repos
- 1 grande salle de motricité mutualisée
- 2 grands préaux abrités,
- 1 bureau de direction,
- 1 salle des maîtres,
- 1 salle mutualisée pour les intervenants, les familles ...
- 1 espace privatif pour le personnel



LE CHEMIN DE L'EAU: LE FIL CONDUCTEUR ENTRE LES DEUX COURS

L'intention paysagère s'est appuyée sur l'identité d'Arbonne dans l'aménagement de l'école.

Elle a la particularité de profiter de la topographie du site pour faire de la gestion de l'eau un atout du projet. La gestion des eaux de pluie, de manière ludique,

devient un réel support pédagogique prenant appui sur l'environnement naturel.

Trait d'union entre les cours maternelle et élémentaire, un chemin de l'eau traverse de part en part le projet et permet aux enfants de comprendre son cheminement.

La mise en valeur de l'eau, cette ressource qui nous est vitale, devient support pour appréhender, grâce à des jeux, la nécessité de prendre conscience, et ce dès le plus jeune âge, que la préservation de notre environnement est un devoir citoyen.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

TÉLÉTHON : LE MOT D'EDINA BARTELS, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION

“La communauté d'Arbonne était de nouveau au rendez-vous pour cette 25ème édition du Téléthon d'Arbonne. Chaque année produit un nouveau record de dons et cette année le compteur a grimpé jusqu'à 11 170.00 €. Incroyable !

Notre équipe de bénévoles s'est mobilisée comme chaque année pour proposer des ateliers et des activités durant tout le week-end en commençant par le traditionnel goûter des enfants sur la place avec une ronde de rubans de couleurs le vendredi suivi par un quizz ouvert à tous.

Le samedi après-midi a vu la première séance du cinéma à la salle de Conseil Municipal avec la projection du film TOUS EN SCENE et le soir venu tout le monde s'est mis en scène pour la soirée karaoké ! Le menu « mexitalien » chili-tiramisu a fait l'unanimité.

Le salon de bien-être installé à la maison des associations est devenu un lieu incontournable du week-end où des professionnels donnent de leur temps le samedi et dimanche au profit du Téléthon pour offrir des moments de douceur aux nombreux participants. Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition des salles communales ainsi que tous ceux qui ont participé aux animations tout au long de ce fantastique week-end. Notre équipe fait également un appel aux bénévoles pour nous aider dans l'édition 2023. Rejoignez-nous !
Contact : arbonne.telethon@gmail.com



PAUSE HIVERNALE À LA BENOÎTERIE

Après un premier bilan très favorable avec une saison riche en rencontres et partage, l'association Topaketak prend un temps de pause pour organiser les futurs évènements. Les expositions reviendront au sein de la Benoiterie avec le début du printemps.



ZOOM SUR... POLYSPORTS

NOUS AVONS POSÉ TROIS QUESTIONS À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION, NATACHA ZABALETA.

Pouvez-vous nous présenter votre association Polysports ?

Polysports est une association créée en 1991 qui compte aujourd'hui 59 adhérents. Nous proposons des activités pour les enfants et adultes essentiellement à la Maison des Associations d'Arbonne. Avec Polysports, il est possible de suivre des cours de Pilates et Yoga pour les adultes, des cours de guitare (enfants / adultes) mais aussi des cours de judo pour les enfants. Les cours de judo ont d'ailleurs beaucoup de succès.



Quels sont vos projets et envies à venir ?

Notre souhait est de pouvoir continuer de proposer à nos adhérents des activités sur la commune tout en maintenant un tarif associatif.

Quels défis rencontrez-vous ?

Nous sommes une association à la recherche de bénévoles. Avec uniquement quatre membres au bureau, ce n'est pas toujours évident. Nous aimerions que davantage de personnes rejoignent l'association. Nous avons une page Polysports Arbonne sur Facebook et nous sommes joignables par mail à polysports.arbonne@gmail.com. Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche d'un professeur de piano pour remplacer la professeure qui enseignait jusqu'à présent et qui est partie. Les cours de dessins et arts plastiques n'ont pas pu être assurés cette année faute de disponibilité de professeurs mais également en raison du faible nombre d'enfants inscrits. Nous aurions souhaité mettre en place des cours de théâtre pour les enfants et adultes mais nous n'avons pas eu suffisamment de demandes pour pouvoir ouvrir le cours.

LE PLEIN DE FESTIVITÉS

L'apparition du sapin sur la place d'Arbonne, le 5 décembre 2022, a annoncé les festivités de fin d'année.

Le marché du dimanche 11 décembre, avait les couleurs de Noël grâce à l'APEEP (association des parents d'élèves de l'école publique). Le Père Noël a commencé à récupérer les listes de cadeaux des enfants.

Le lundi 12 décembre, les rires des enfants ont raisonné dans la salle de la Maison des associations. Tous les élèves de l'école publique d'Arbonne et ceux de l'école privée Saint-Laurent ont assisté à une représentation avec la Mère Noël aux commandes. Après ce moment drôle et interactif, un goûter désormais traditionnel a été distribué par le célèbre Père Noël et son assistante, dans les deux écoles.

Le vendredi 16 décembre, les écoliers de l'école publique ont affronté le mauvais temps pour nous réjouir de leurs chants basques. Ils ont garni le sapin de la place, avec des décorations confectionnées en classe.



Olentzero, lui aussi, est venu partager un moment de convivialité, le dimanche 18 décembre sur la place d'Arbonne pour le plaisir des petits et des grands.



LA RÉHABILITATION DU RESTAURANT DU BIL-TOKI

Le restaurant du Bil Toki, fermé depuis plus de 2 ans pour des raisons sanitaires, est en cours de rénovation. Il répondra aux besoins des associations utilisatrices interrogées et offrira au futur gérant un outil performant, adapté et réglementaire.

Dès la fin du premier trimestre 2023, ce lieu redeviendra incontournable et vous permettra de pratiquer la pelote et de vous restaurer ou tout simplement de vous retrouver dans une ambiance agréable.

GARDER UN BON VOISINAGE

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES

Je bricole en respectant mes voisins. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils bruyants peuvent être effectués uniquement :

Du lundi au vendredi 8h30-12h00/ 14h30-19h30

Samedi 9h00 -12h00 / 15h00 – 19h00 Dimanche: 10h00-12h00

Je garde le bruit chez moi. Tout comportement bruyant, comme le volume excessif et dérangeant, peut être sanctionné. Le tapage est interdit de jour comme de nuit.

Je ne laisse pas mon chien errer et aboyer. Il est interdit de laisser vagabonder les animaux de compagnie susceptibles par leur comportement de porter atteinte à la tranquillité publique.

PROPRETÉ

Je jette mes déchets dans une poubelle. Laisser des déchets sur la voie publique est sanctionnable d'une amende.

Je ne dépose pas mes déchets n'importe où. Si un conteneur à poubelle est plein, je les dépose dans un autre conteneur de la commune.

Je ne brûle pas mes déchets. Les déchets verts peuvent être compostés ou déposés en déchetteries.

TRI DES DÉCHETS : DEPUIS LE 1 ER JANVIER 2023

Le tri des déchets se simplifie en 2023. Un ramassage des déchets à domicile sera progressivement mis en place. La majorité des foyers seront équipés de 2 bacs, un jaune pour recevoir en vrac tous les emballages et papiers qui se trient ensemble, un deuxième de couleur grise pour les déchets ménagers.

Un badge nominatif vous sera attribué pour ouvrir vos bacs.

Les emballages en verre restent le seul matériau trié, à part, dans les containers habituels situés dans les zones de tri sélectif.

Sur notre commune, ce nouveau dispositif sera mis en place à l'automne 2023. Dans cette attente, il vous est conseillé de respecter ces nouvelles consignes de tri sélectif. Nous reviendrons vers vous lors du prochain bulletin.

The infographic is divided into two main sections: 'AUJOURD'HUI' (Today) and 'EN 2023' (In 2023). On the left, a vertical purple bar contains the text 'L'AVENIR DU TRI BEREIZKETAREN ETORKIZUNA'. The 'AUJOURD'HUI' section shows various household items like plastic bottles, paper, and food waste. The 'EN 2023' section shows a simplified set of items, primarily plastic and paper, with a plus sign indicating that glass is still sorted separately. To the right, a black box contains the text: 'Au 1er janvier 2023, le Pays Basque a franchi une nouvelle étape dans la collecte sélective sur l'ensemble du territoire.'

Informations aux : 05 59 57 00 00

email : dechets.cotesbasqueadour@communaute-paysbasque.fr • site www.communaute-paysbasque.fr/biltagarbi.fr



RÉTROSPECTIVE en photo 2022



7



8



10



9



11



12

1. Musiciens Fête d'Arbonne
2. Fête du Gâteau Basque avec les participants
3. Cérémonie du 11 novembre 2022
4. Matinée des associations du 4 septembre 2022
5. Goûter des aînés avec ARNO MAGICIEN
6. Vide grenier du Téléthon 11 novembre 2022
7. Agent du service technique
8. Exposition d'André ELICAGARAY à la Benoiterie
9. Atelier COPIL mobilité autour du vélo 08 décembre 2022
10. Fêtes d'Arbonne
11. Réunion publique pour le projet Nouvelle École
12. Message d'enfant sur le sapin de la place

22 NAISSANCES :

Lucie MOUTROUSTEGUY 11/01,
Rebecca LATAUD 25/01,
Jan LISSARDY GIRARD 01/03,
Ana FRICAN 05/03,
Anaya HORVATH 30/03,
Ambre LINGRAND 23/04,
Atlas ROCQUES ÉCOIFFIER 07/05,
Maya LABAT IRIGOYEN 07/06,

Emma ERRAMOUSPE MARTINET 09/06,
Pablo BLANCHARD 10/06,
Uhaitz TELLECHEA 13/07,
Kepa LÉONARD 16/07,
Charlie LAMOTTE 01/08,
Ana ESCALANTE LABADIE 01/08,
Achille GOYENECHÉ 29/08,
Simao KUFLER 02/09,

Mila DUPLANTIER 12/09,
Léa PIRON 17/09,
Anna GARAT 22/09,
Mérik RODRIGUEZ 04/10,
Maïana DEFOUR CARVALHOSA 19/11,
Adam VILATON 10/12

14 MARIAGES :

Dina FAYZRAKHMANOVA et Aurélien
ARCHAMBAUD,
Debi DAISHER et Boluwaji ALADE,
Caroline PICHON et Bernard LINGRAND,
Julie BOUVIER et Benjamin DELSOL,

Corine CASTELLARIN et Loïc MORIN,
Françoise LANDABOURE et Patrick LANGUE,
Fabienne FLOCH et Guillaume VOILLAT,
Adrien TOURNEUX et Geoffrey MEYER,
Alexia BICKERT et Vincent BODESCOT,

Lauriane LACOUR et Maxime JADOT,
Claire DEURY et Pierre-Louis CORNILLEAU,
Pauline SAUNIER et Jean DELSOL,
Clara DEJOURS et BÉRASATÉGUI,
Camille THIBIERGE et Pierre LOUVEL

48 DÉCÈS : dont 25 à la maison de retraite

LECOMPTE Henri,
DAGUERRE Eusebia,
LECOMPTE Christiane,
RICHARD Liliane,
ITURRIA Léon,
QUENOI Christiane,
ROUGIER Antonia,
DUMONT Marcelle,
PARRA Jacqueline,
LARROUTURE Jean,
PAVÉ Patrick,
DEBERGÉ Madeleine,

LARCEBAL Sylvette,
MENAHEM Haim,
PRUJA André,
ZABALETA Romain,
HONORAT René,
BOLAJUZON Solange,
BLANCO Amélie,
ANORGA Jean-Baptiste,
BLANQUE Adrienne,
RICHOMME Michel,
CAPITAIN Jeanne,
DESCHAMPS Jacques,

DE SERRES Anne,
SAINT-MLEUX Philippe,
RIEUX Paule,
DUGRAND Aramis,
FAVIER Jacqueline,
DORDEINS Eliane,
MOLINIER Laurence,
GACHADOIT AUVERNET Anne,
NOBLE Vincent,
GUTIERREZ Irène,
KUBIN Ladislav,
D'ARCANGUES Hélène,

PROUST Franck,
ERVITI Marie-Françoise,
MAHÉ Patrice,
JEAN Gilberte,
BILLON Claire,
THIERRY Bernadette,
FORTIER-MAIRE Marie-Cécile,
MARCILLOUX Marie,
BERROY Jaime,
LAFITTE Nicole,
LEFORT Odette,

TRIBUNE UN SOUFFLE NOUVEAU POUR ARBONNE

Nous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2023 à tous les Arbonars !

L'avenir que nous représentons poursuivra ses efforts, tant au conseil municipal que lors des réunions des diverses commissions, souhaitant rester digne de la confiance accordée par nos électeurs voilà maintenant près de deux ans.

Cette année doit être celle où nous porterons toute notre attention aux enjeux locaux : Logement pour les plus fragiles

Protection efficace de la terre nourricière et des terrains naturels
Pollution des eaux. Mobilités plus respectueuses
Renforcement de la présence de l'euskara. Développement de l'économie locale en circuits courts.

*Reste du texte non traduit
par l'opposition*